



MUNSTER

CHEF-LIEU DE CANTON

D'argent au portail d'église, les deux tours et le fronton sommés de croix, le tout de gueules, ouvert du champ et ajouré de sable.

PLANCHE VI, 18

Dès 1287, la communauté du val de Munster usait d'un sceau où figure une église évoquant à la fois le nom et l'origine monastique de la ville. Un des vitraux de la Décapole de la fin du XV^e siècle représente les armoiries en couleurs. Au XVI^e siècle on y ajouta une terrasse qui est de sinople dans l'*Armorial de la généralité d'Alsace*. La ville reprit son ancien blason en 1961.

Le village anonyme qui existait dès 1183 à côté de l'abbaye de Saint-Grégoire, devint une ville impériale qui apparaît en 1287 sous la dénomination "Münster". L'ancienne église est dédiée à saint Léger.

Munster est titulaire de la croix de guerre 1914-1918 avec palme (citation à l'ordre de l'Armée du 2 novembre 1921, J.O. du 6 novembre 1921, p. 12416).

SOURCES : Sceaux de 1287 et 1339, aux Archives départementales du Haut-Rhin, H, fonds Munster ; vitrail de la fin du XV^e siècle reproduit dans WALTZ, p. 52, fig. 75 ; grand sceau de 1548, petit sceau de 1566 et dessin de 1532 reproduits dans *Annuaire de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster*, t. 9 (1935), p. 40-56 ; *Arm. gén.*, p. 261, n° 154, *D'argent à un portail d'église entre deux tours pavillonnées et sommées de croix, le tout de gueules sur une terrasse de sinople* ; GRANDIDIER, *Blasoniana*, p. 139.

BIBLIOGRAPHIE : Robert SCHMITT, *Les armoiries de Munster*, dans *Annuaire de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster*, t. 17 (1962), p. 121-123.